

**VENDREDI 18 NOVEMBRE  
DE 8H30 À 17H**

## **ASSISES AUDOISES DU HANDICAP**

Hôtel du Département • CARCASSONNE

### **EMPLOI ET HANDICAP**

Que disent les nouvelles lois ?

*dispositif d'emploi accompagné*

*lieu unique d'accompagnement*

*contrats d'engagement jeunes*

*service public de  
l'insertion et de l'emploi*

*mise en situation  
professionnelle  
en établissement*



Interventions traduites  
en langue des signes française



**ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE**

organisée par la Maison Départementale  
des Personnes Handicapées de l'Aude

**INSCRIPTION PAR MAIL À : [MDPHINFO@AUDE.FR](mailto:MDPHINFO@AUDE.FR)**

 **AUDE**  
Le département  
MAISON DÉPARTEMENTALE  
DES PERSONNES HANDICAPÉES

8 H 30

## ACCUEIL THÉ-CAFÉ

9 H

**MOT D'ACCUEIL** par Hélène Sandragré, présidente du conseil départemental de l'Aude.

9 H 20

## QUELLES NOUVEAUTÉS CONCERNANT LES JEUNES DE 16 À 18 ANS

11 H

**COUP DE PROJECTEUR SUR LE SECTEUR PROFESSIONNEL DU SPECTACLE VIVANT (ARTS VIVANTS 11 ET LA MÉCANO)**

13 H

**STANDS DES ESAT ET ENTREPRISES ADAPTÉES, ORGANISMES D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FORMATION, PLATEFORME «MOBILITÉS»**

14 H 15

**INTERVENTION** de Françoise Navarro-Estalle, conseillère départementale, présidente de la CDAPH.

14 H 20

**LE SERVICE PUBLIC DE L'INSERTION ET DE L'EMPLOI (SPIE)**

14 H 45

**LE LIEU UNIQUE D'ACCOMPAGNEMENT (LUA)**

15 H 10

**LE DISPOSITIF EMPLOI ACCOMPAGNÉ (DEA)**

15 H 20

**LES PASSERELLES ENTRE LE MILIEU PROTÉGÉ ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL**

16 H 25

**CLÔTURE** par Séverine Mateille, vice-présidente du conseil départemental, en charge de l'Autonomie.

*Chaque sujet est abordé à partir de l'expérience concrète des personnes en situation de handicap. Les professionnels apportent des informations générales sur le sujet et permettent de comprendre les principes de fonctionnement. Tous les participants sont installés en cercle - il ne s'agit pas d'une conférence - et la personne qui prend la parole le fait depuis sa place.*

*Cette journée sera animée par Franck Turlan, journaliste indépendant, et Sophie Crabette, chargée de plaidoyer à la FNATH, modératrice.*

Interventions traduites  
en langue des signes française

